

Image not found or type unknown



## Diffamation de vols

Par **drazic44**, le **25/05/2010 à 08:52**

Bonjour,  
Je suis victime d'accusation mensongère de vol , je souhaite savoir la procédure qui me permet de touché un d'avoir des damages et interets .  
Merci

Par **fabienne034**, le **25/05/2010 à 09:43**

bonjour,  
soit vous demandez au civil des dommages et intérêts auprès du juge de proximité ou le tribunal d'instance  
<http://www.fbIs.net/TINFO.htm>  
soit vous portez plainte pour dénonciation calomnieuse auprès du procureur:  
<http://www.fbIs.net/recourspenaux1.htm>